

Zeitschrift: Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art
Band: 20 (1933)
Heft: 2

Rubrik: Berner Kunstchronik

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

il faudrait pour cela connaître la statistique de tout le canton. D'après des indications provisoires, il y aurait une certaine compensation au déchet constaté dans les bâtiments à plusieurs étages, par une très forte augmentation du nombre de villas qui sont construites dans la région suburbaine. Cette augmentation serait d'environ 100 %.

L'insécurité des placements d'argent en valeurs industrielles et le taux très bas de l'argent en dépôt dans les banques semblent avoir encouragé la construction de maisons familiales. Conformément à l'esprit individualiste genevois, cet activité redoublée dans la construction de villas s'est traduite par un éparpillement général des efforts sans que l'on puisse signaler une réalisation d'ensemble de quelque intérêt.

Loi sur les concours d'architecture

Le projet de loi sur l'organisation des concours d'architecture dont nous avons parlé dans le numéro 11 de 1932 de notre revue, a subi un tour de préconsultation au Grand Conseil en date du 16 novembre 1932.

L'accueil, par les représentants du pouvoir exécutif, a été, ainsi qu'il fallait naturellement s'y attendre, fort peu enthousiaste.

Monsieur le Conseiller d'Etat *Turrettini* estime que l'application du projet entraînera des dépenses supplémentaires et retardera l'exécution des plans d'aménagement. Quant à Monsieur le député *J. Uhler*, conseiller administratif, il estime les concours superflus; il trouve, en particulier, que la Ville de Genève a établi un type de logement économique parfait auquel les architectes ne sauraient prétendre apporter des améliorations appréciables. Monsieur *F. Gampert*, architecte, qui avait présenté le projet de loi, démontre les effets heureux qu'ont eu

les concours bien organisés et qui, finalement, sont une source d'économie plutôt que de dépenses, du fait que la solution la plus avantageuse est généralement révélée par une compétition plutôt que par l'Administration. Quant aux plans d'aménagement qui méritent l'application d'un concours, il suffira de les préparer à temps, puisque la loi donne un délai d'un an pour leur établissement. Le travail du Service d'urbanisme en sera accéléré et facilité notablement puisqu'il profitera de toutes les idées apportées par ces concours, pour établir le plan définitif.

Le projet est renvoyé à une Commission composée de MM. Mossu, Schnyder, Lesquereux, Roch, Henssler, Gampert, Albaret, Meyer de Stadelhofen, Bernoud.

Ces Messieurs sauront certainement voir l'avantage évident que présente le projet de loi pour l'intérêt général de notre ville.



Genève
la nouvelle maison
de l'Armée du Salut,
rue Verdaine
Ed. Fatio, arch. FAS

Berner Kunstchronik

Die Januar-Schau im Gewerbemuseum brachte eine interessante Ausstellung von historischen und neuzeitlichen Spitzen und Stickereien, zum grössten Teil aus der berühmten Sammlung der Freifrau von Zündt.

In der Kunsthalle gab *Ernst Kreidolf*, der am 9. Februar 70 Jahre alt wurde, einen zureichenden Ueberblick über sein reiches Schaffen. Der Maler Kreidolf, der im allgemeinen viel zu wenig bekannt ist, kam mit anderthalbhundert Werken zu Wort, die alle Stadien einer folgerichtigen Entwicklung zur Darstellung brachten. Nicht minder gut war der Illustrator, der Schöpfer phantasievoller Bilderbücher, durch köstliche Originale zu seinen ungefähr 40 illustrierten Werken vertreten. Dazu Einzelgraphik in grosser Zahl. Alles in allem eine lebenswürdige, der Tiefe nicht entbehrende Kunst von grossem Abwechslungsreichtum. Der Katalog, bearbeitet von Dr.

Max Huggler, enthält u. a. ein vollständiges beschreibendes Verzeichnis der illustrierten Bücher und der Einzelgraphik und bildet so ein unentbehrliches Nachschlagewerk für jeden, der sich mit Kreidolfs Kunst beschäftigt. — Im Freiburger Kunstsalon «Capitole» waren im Januar Werke von Basler Malern (Bolens, Niethammer, Schott usw.) sowie Oelbilder, Aquarelle und Zeichnungen von Albert Anker ausgestellt.

Die Weihnachtsausstellung bernischer Künstler in der Kunsthalle und die Werkbundausstellung im Gewerbemuseum (siehe S. XXV) hielten sich im gewohnten Rahmen. — Gutekunst und Klipstein boten Helvetica (schweizerische Kleinmeister um 1800). — Der Kunstsalon Benador setzte sich für einige Berner Maler ein (Linck, Boss, Clénin usw.).